

Présentation et descriptif de la prestation



Apps'O®

L'APPLICATION NUMÉRIQUE QUI VOUS ACCOMPAGNE
POUR METTRE EN CONFORMITÉ VOTRE ACTIVITÉ



Apps'O® rend accessible l'ensemble des textes législatifs et réglementaires applicables à une activité :



Simplicité

Une application numérique simple et ergonomique: Apps'O®



Conformité

Mise à jour mensuelle des données avec des documents récapitulatif(s) synthétique(s)



Accessibilité

Décodage de la réglementation par nos juristes



Expertise Juridique

10 ans d'expertise métier dans le domaine de la conformité réglementaire en version digitale.



Sécurité au travail

BIOGAZ

Sécurité des aliments

Gestion des risques

Droit de l'environnement

Droit des énergies

ERP

Domaine skiable / RM

Métrologie



1. Mise à disposition de la base de données

- Audit réglementaire de périmètre de votre site avec relevé des informations nécessaires aux paramétrages de l'application
- Mise à disposition de l'application digitale Apps'O® avec validation d'un bon de livraison.
- Formation par le Consultant juridique sur le fonctionnement de l'application et son contenu.
- Accès à des récapitulatifs : documents à détenir, contrôles périodiques, liste des textes servant de source aux dispositions figurant dans Apps'O®.
- Réalisation de sa conformité réglementaire et établissement d'un plan d'actions exportable sous Excel.



2. Veille réglementaire

- Nous effectuons la recherche des nouveaux textes applicables à votre activité et vos sites, l'analyse de ces textes, l'intégration dans l'environnement juridique antérieur, et nous déterminons les modalités d'application de cette nouvelle réglementation.
- Mise à jour des guides opérationnels applicables à chaque activité.

Les nouveautés réglementaires et les modifications apparaissent :

- 1. Dans l'onglet actualités
- 2. Via une lettre mensuelle reprenant les actualités du mois, envoyée par courriel
- 3. Via un code couleur qui signale les modifications des mesures dans les guides



3. Assistance continue

- Interroger notre Consultante juridique sur le guide et sa mise à jour. Les interrogations se font par courriel ou appel téléphonique, ainsi que les réponses, 5j sur 7. Une réponse gratuite est apportée dans la limite de 3h de travail et si la question concerne le périmètre audité; au delà, une proposition chiffrée est envoyée correspondant à une estimation du temps de travail.
- Demander une visite d'un Consultant pour faire un nouveau point sur la réglementation et les évolutions (facturation supplémentaire).
- Demander l'adaptation de votre Apps'O® en fonction de la modification de vos installations (facturation supplémentaire).



4. Evaluation de la conformité du site par vos soins

Apps'O® vous permet de procéder à:

- L'évaluation de la conformité du site en fonction de l'applicabilité de chaque mesure.
- L'évaluation à l'aide d'un applicatif autonome en marge de chaque mesure.
- De faciliter la réalisation du plan d'action.

Apps'O® a pour objet:

- D'assurer la mise à disposition de votre référentiel des obligations réglementaires applicables à chaque site dans le domaine du HSE.
- Mettre à jour ce référentiel;
- Permettre à chaque site de suivre sa conformité réglementaire dans le cadre des certifications (Iso 9001, Iso 14001...)
- Permettre de réaliser et de suivre le plan d'action

SAV Apps'O® hors périmètre



Une question hors périmètre audité ?

- Vous avez une question liée à un nouveau produit ?
- Vous souhaitez faire valider un document par une juriste confirmée?
- Vous souhaitez l'intégration de documents juridiques dans la base de donnée Apps'O® ?



Objectifs

Dès que vous avez une question hors du périmètre de la veille, vous contactez votre consultant.

Il étudie votre demande et vous propose un délai et une modalité de rendu (Mail, Visio...)



Les options

L'assistance juridique, au delà de 3h de travail d'analyse juridique ou bien sur des sujets qui ne sont pas liés au périmètre audité (nouveau produit, nouveau document...), est facturée en sus: 150 euros HT/heure.



Finalité

Le consultant vous répond et vous adresse un écrit sous la forme d'un syllogisme juridique;

Ils ont choisi Apps'O® :



cabelvar
electronie
CONCEPTEUR / FABRICANT
cartes & systèmes électroniques



ADP
GROUP



les vergers
boiron

BCBG
BELLES CHIPS BON GOÛT



Notre vision, mission et objectifs



Vision

Notre vision est simple, permettre à chaque entreprise d'avoir accès à la réglementation de façon simple, rapide et a



Mission

Mettre à disposition les informations juridiques et normatives actualisées grâce à Apps'O® pour faciliter votre mise en conformité jour après jour.



Objectifs

Garantir la satisfaction et l'accompagnement pour que vous disposiez au mieux de l'aide juridique dont vous avez besoin



Proposition commerciale Apps'O®

The Apps'O logo is located in the top right corner. It features a stylized 'A' composed of two overlapping shapes, one blue and one yellow, with the text 'Apps'O' in black to its right.

L'entreprise cliente :

- 01** S'engage à remettre à Cidées Conseil&Formation toute information utile relevant de la prestation dans le cadre de la première étape, ainsi que toute modification de l'installation ou des conditions de réalisation de l'activité qui interviendrait en cours de contrat. Les activités nouvelles ou les extensions substantielles d'activité ainsi que les modifications substantielles des conditions d'exploitation entraînant une modification du périmètre de veille feront l'objet d'un avenant au présent contrat.
- 02** Désigne un interlocuteur qui sera chargé de fournir les moyens nécessaires pour le bon déroulement de la prestation.
- 03** S'assure que les codes d'accès à Apps'O® ne seront pas communiqués à une entité qui ne relève pas du présent contrat.
- 04** La présente proposition fait l'objet de clauses particulières ci-jointes. Dans le cas où l'abonnement est un abonnement avec tacite reconduction, la dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties est réalisée par courrier en LRAR au moins 1 mois avant la reconduction annuelle.

CLAUSES PARTICULIERES Apps'O®.



PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les données, textes et documents relevant du savoir-faire et de la méthodologie de Cidées Conseil&Formation (CCF) restent la propriété de CCF et ne peuvent faire l'objet d'un autre usage que celui prévu par le présent contrat sans l'autorisation préalable et écrite de CCF. Cette propriété intellectuelle s'applique également envers la documentation qui pourrait vous être communiquée à titre connexe, et sortant du cadre strict du projet. Ces documents porteront la mention « Cidées Conseil&Formation ».

RESPONSABILITES

Cidées ne peut être tenu pour responsable vis-à-vis du client ou de ses clients ou de quiconque portant plainte selon les dires ou par l'intermédiaire d'un client à l'égard de toute perte, préjudice, dommage ou de responsabilité de quelque sorte que ce soit résultant de quelque manière que ce soit de l'utilisation par un client du service de veille réglementaire, des informations fournies d'erreurs ou omissions dans les informations.

Les parties conviennent toutefois que les erreurs, inexactitudes, omissions ne peuvent être totalement exclues et qu'en conséquence CCF est soumis à une obligation de moyens. En cas d'erreur ou d'omission avérée, portée à sa connaissance, CCF s'engage à effectuer les rectifications nécessaires.

En aucun cas, quel que soit le fondement, CCF, ses salariés, agents et sous-traitants ne pourront être tenus pour responsables des dommages immatériels (consécutifs ou non) et des dommages indirects, y compris notamment pour toutes réclamations de tiers, ou pour toutes pertes et tous dommages immatériels (consécutif ou non) résultant de l'exploitation, l'utilisation, ou la représentation des livrables et des œuvres cédés ou en cours de projet.

CONFIDENTIALITE

Il reste bien entendu que, comme la totalité des affaires que CCF traite, vous êtes assurés de la stricte confidentialité permanente des informations données comme recueillies dans le cadre de notre mission. Afin de vous apporter des garanties contractualisées, nous sommes disposés à signer toute clause de confidentialité que vous nous proposerez, si vous le souhaitez. Les informations confidentielles devant être communiquées par le client seront utilisées par CCF exclusivement dans le cadre des obligations résultant du présent projet. De telles informations ne pourront être divulguées à d'autres personnes que des salariés, les agents ou sous-traitants de CCF, sans l'accord préalable du client sauf dans le cadre d'une procédure judiciaire.

CLAUSES PARTICULIERES Apps'O®.



ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Cidéés Conseil&Formation (CCF) s'engage à appliquer les règles de la déontologie professionnelle relative au secret des informations communiquées par la société cliente et dont la divulgation pourrait lui être préjudiciable.

La société cliente s'engage à s'assurer de la bonne foi et de la diligence de ses collaborateurs impliqués dans notre mission.

La société cliente s'engage à communiquer et à faire signer aux intervenants de CCF les consignes de sécurité nécessaires à respecter dans l'unité de travail concernée par la mission.

La société cliente s'engage à fournir les moyens nécessaires à l'application des règles en vigueur dans l'entreprise et au bon déroulement de la mission. Le cahier des charges de notre mission précise notre engagement technique et économique. Si des raisons indépendantes de notre volonté entravaient la bonne fin de notre mission dans les conditions prévues, nous serions dans l'obligation d'en informer en temps réel notre donneur d'ordre, pour redéfinition des règles permettant de respecter ces engagements.

CONFORMITÉ au Règlement 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

Dans le cadre de la présente mission, CCF collecte :

- les nom, prénom,
- intitulé de poste et
- coordonnées professionnelles (numéro de téléphone fixe et /ou portable et adresse électronique) des personnes intervenant sur la mission.

Ces données ont pour objet la réalisation dans de bonnes conditions de la mission : - joindre les personnes, leur demander des compléments d'information - l'adresse électronique est utilisée comme identifiant d'accès à la base de données Apps'O®.

- la lettre d'actus d'Apps'O® est envoyée sur cette même adresse électronique.

L'acceptation du présent contrat entraîne l'acceptation de :

- de la collecte des noms et coordonnées des salariés qui interviennent sur la mission,
- l'utilisation de ces coordonnées pour les joindre dans le cadre de la réalisation de la mission,
- l'utilisation de l'adresse électronique de ces personnes pour l'accès à Apps'O®,
- l'envoi sur cette même adresse électronique de la lettre d'actualité d'Apps'O®.

Ces informations et leur utilisation peuvent être modifiées et/ou supprimées à tout moment sur demande à l'administrateur du site :

sandie.cuvereaux@cidees.com

L'utilisation de ces mêmes données dans le cadre d'autres activités de CCF sera gérée dans le cadre de ces activités et conformément à Politique de confidentialité des données personnelles de CCF.